

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi vingt-cinq juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Elizabeth RIVIERE, Maire.

Date de la convocation : Jeudi 19 juin 2025

Etaient présents :

M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1 ^{er} adjoint	Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2 ^{ème} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme	WEDE	Sabrina	4 ^{ème} adjoint	M.	TOFILI	Raphaël	Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	5 ^{ème} adjoint	M.	GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
Mme	FERRALI	Elodie	6 ^{ème} adjoint	Mme	KRIVOBOK	Catherine	Conseillère municipale
M.	BAUDRY	Michel	7 ^{ème} adjoint	Mme	CHEN-SAN	Chantal	Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	8 ^{ème} adjoint	Mme	DEVRIKIAN	Marjorie	Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9 ^{ème} adjoint	Mme	JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
Mme	MOTUHI	Fémia	10 ^{ème} adjoint	M.	PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale	M.	BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal
M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal	M.	SAO	Petelo	Conseiller municipal

Représentés :

Mme Elizabeth RIVIERE (procuration donnée à M. Jean-Jacques AFCHAIN)
 Mme Marguerite FILIMOHAAU (procuration donnée à Mme Nadine JALABERT)
 Mme Chantal COURTOT (procuration donnée à M. Pierre-Louis LAGAYRES)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
 M. Georges TARAHAU (procuration donnée à M. Raphaël TOFILI)
 Mme Laure MOREAU (procuration donnée à Mme Nina JULIÉ)

Excusés :

Mme Ivy POIA
 M. Maurice PELAGE (départ en cours de séance)

Absents :

M. Carl N'GUELA
 M. Mickael LELONG
 M. Romuald PIDJOT
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	22
Nombre de votants	:	29

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.
 Mme Fémia MOTUHI est désignée secrétaire de séance.

Abstentions :

Groupe « Générations Mont-Dore » : Mme Laure MOREAU, Mme Nina JULIÉ et M. Frédéric PARENT.

RENDANT COMPTE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA
DELEGATION DE COMPÉTENCES ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la Ville du Mont-Dore, réuni en sa séance du 25 juin 2025,

Vu la loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n°99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie et notamment ses articles L.122-20 et suivants L. 221-4,

Vu la délibération n°60/20/VII du 09 juillet 2020 portant délégation au Maire de certaines compétences dévolues au conseil municipal,

Vu la délibération n°24/22/III du 24 mars 2022 portant modification de la délégation au Maire de certaines compétences dévolues au conseil municipal,

Vu la note explicative de synthèse n° 28/2025 du 19 juin 2025,

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire en vertu des articles L.122-20 et L.221-4 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie formalisées par les arrêtés suivants :

- **N°152/25 du 28 février 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du petit théâtre du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables à Madame Sabrina CHAUVET pour l'organisation de son spectacle prévu le samedi 29 mars 2025.
- **N°153/25 du 28 février 2025,**
Accordant la gratuité à l'utilisation du faré des associations "Théodore DECOIRE" de la Ville du Mont-Dore situé à Boulari applicables à l'association "Faka galo gataa" pour l'organisation pour la tenue de répétitions de danse traditionnelle pour l'année 2025.
- **N°154/25 du 28 février 2025,**
Accordant la gratuité à l'utilisation du faré des associations "Théodore DECOIRE" de la Ville du Mont-Dore situé à Boulari applicables à l'association "Maumau Fenua" pour la tenue de répétitions de danse traditionnelle pour l'année 2025.
- **N°155/25 du 28 février 2025,**
Accordant la gratuité à l'utilisation du faré des associations « Théodore DECOIRE" de la Ville du Mont-Dore situé à Boulari applicables à l'association folklorique polynésienne Hei Pua Nui pour la tenue de répétitions de danse traditionnelle pour l'année 2025.
- **N°156/25 du 28 février 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle des communautés de la Ville du Mont-Dore sise au Vallon-Dore, applicables à l'association les Républicains Calédoniens pour l'organisation d'une réunion politique publique, prévue le mardi 18 mars 2025.
- **N°157/25 du 28 février 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de spectacles du centre culturel de la Ville du Mont-Dore applicables à l'association "Tahiti nui" pour l'organisation de son gala de danse polynésienne prévu le samedi 22 mars 2025.

- **N°158/25 du 28 février 2025,**
Abrogeant l'arrêté n°295/18 du 06 juillet 2018 et portant création de la régie de recettes à la piscine municipale de la Ville du Mont-Dore.
- **N°165/25 du 05 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la piscine municipale de la Ville du Mont-Dore applicables à Monsieur Jean-Charles CARTEGINI pour l'organisation d'un repas le 05 mars 2025.
- **N°166/25 du 05 mars 2025,**
Mise à disposition de la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville du Mont-Dore à la Direction de l'Emploi et du Logement, les jeudis 06 et 20 mars 2025.
- **N°167/25 du 05 mars 2025,**
Mise à disposition de la salle des commissions de l'Hôtel de Ville du Mont-Dore à l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques, les jeudi 20 et vendredi 21 mars 2025.
- **N°168/25 du 05 mars 2025,**
Mise à disposition d'une salle de réunion de la Mairie Annexe de Plum de la Ville du Mont-Dore à l'Association pour le droit à l'initiative économique, le vendredi 07 mars 2025.
- **N°169/25 du 05 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle des communautés de la Ville du Mont-Dore sise au Vallon Dore, applicables à l'association Générations NC pour l'organisation d'une réunion de son comité, prévue le mardi 04 mars 2025.
- **N°173/25 du 07 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables au groupe de musique "VEVELAN", pour la tenue de répétitions musicales les jeudis 13, 20 et 27 mars 2025.
- **N°174/25 du 07 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables à Madame Elodie FERRALI pour la tenue de répétitions musicales les mardis 11, 18 et 25 mars 2025.
- **N°175/25 du 07 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables au groupe de musique "GOOD TIME", pour la tenue de répétitions musicales les mercredis 12, 19 et 26 mars 2025.
- **N°176/25 du 07 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables à Monsieur Laurent VERCAMER pour la tenue de répétitions musicales les lundis 10, 17, 24 et 31 mars 2025.
- **N°181/25 du 11 mars 2025,**
Accordant la gratuité du faré des associations "Théodore DECOIRE" de la Ville du Mont-Dore pour la tenue de répétitions de danse traditionnelle applicable à l'association Tiaré Santal Pacific pour l'année 2025.
- **N°182/25 du 11 mars 2025,**
Accordant la gratuité de la salle de formation musicale du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore applicable au Comité Territorial Olympique et Sportif pour proposer la délivrance de certificats médicaux gratuits pour la pratique sportive en club sur la commune du Mont-Dore.

- **N°183/25 du 11 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de spectacles du centre culturel de la Ville du Mont-Dore, applicables à l'assemblée des Témoins de Jéhovah pour l'organisation d'un événement culturel prévu le samedi 12 avril 2025.
- **N°192/25 du 14 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la piste du stade "Victorin BOEWA" de la Ville du Mont-Dore applicables à la ligue de la Nouvelle -Calédonie d'athlétisme les 14 et 15 mars 2025.
- **N°193/25 du 14 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la halle des sports "Jean-Claude KILIKILI" et de la salle omnisports "Henri SERANDOUR" de la Ville du Mont-Dore applicables à la ligue de Nouvelle-Calédonie de basket-ball pour l'année 2025.
- **N°209/25 du 25 mars 2025,**
Fixant les frais d'inscriptions à l'évènement "La Chasse aux Œufs" prévu dans les jardins du centre culturel de la Ville du Mont-Dore le samedi 19 avril 2025.
- **N°210/25 du 25 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables au groupe de musique "VEVELAN", pour la tenue de répétitions musicales les jeudis 03, 10, 17 et 24 avril 2025.
- **N°211/25 du 25 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables à Madame Elodie FERRALI pour la tenue de répétitions musicales les mardis 01, 08, 15, 22 et 29 avril 2025.
- **N°212/25 du 25 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables au groupe de musique "GOOD TIME", pour la tenue de répétitions musicales les mercredis 02, 09, 16, 23 et 30 avril 2025.
- **N°213/25 du 25 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables à Monsieur Laurent VERCAMER pour la tenue de répétitions musicales les lundis 07, 14 et 28 avril 2025.
- **N°214/25 du 25 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle des communautés de la Ville du Mont-Dore, sise au Vallon-Dore, applicables à Madame Marie Paule BEL pour la tenue d'atelier DO-IN en mars 2025.
- **N°216/25 du 25 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de spectacles du centre culturel de la Ville du Mont-Dore, applicables à la Société Le Nickel - SLN SA pour l'organisation de deux réunions de présentations interne pour son personnel prévues les 04 et 08 avril 2025.
- **N°217/25 du 25 mars 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de spectacles du centre culturel de la Ville du Mont-Dore, applicables à l'association Arabesque pour l'organisation de son spectacle prévu les 03 et 04 mai 2025.
- **N°218/25 du 25 mars 2025,**
Accordant la gratuité de la Maison pour Tous " TA ALOFA" de la Ville du Mont-Dore applicable à l'Association des Parents d'Elèves de l'école maternelle Les

Coccinelles pour l'organisation d'une assemblée générale ordinaire prévue le mercredi 26 mars 2025.

- **N°221/25 du 27 mars 2025,**
Mise à disposition de la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville du Mont-Dore à la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, le lundi 28 avril 2025.
- **N°222/25 du 28 mars 2025,**
Accordant la gratuité de l'espace cafétéria du centre culturel de la Ville du Mont-Dore applicable à l'association Kharma Legal pour la tenue d'une buvette le samedi 29 mars 2025.
- **N°232/25 du 01 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de locaux de l'école élémentaire "LH Galinié" applicables à l'Association Calédonienne pour l'Animation et la Formation (ACAF) pour l'année 2025.
- **N°233/25 du 01 avril 2025,**
Accordant la gratuité de l'accès à la piste d'éducation routière et la salle de prévention routière de la Ville du Mont-Dore situées à Boulari applicable à la garderie l'île aux enfants.
- **N°238/25 du 03 avril 2025,**
Accordant la gratuité au Club Jeunesse Indonésienne pour l'utilisation du parquet de la salle omnisports "Henri SERANDOUR" de la Ville du Mont-Dore pour l'année 2025.
- **N°239/25 du 03 avril 2025,**
Accordant la gratuité à l'association Archerie Club du Mont-Dore pour l'utilisation de la salle bivalente et le pas de tir de la Ville du Mont-Dore pour l'année 2025.
- **N°240/25 du 03 avril 2025,**
Abrogeant l'arrêté n°63/25 du 30 janvier 2025 accordant la gratuité du petit théâtre du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore applicables au Comité Territorial Olympique et Sportif pour proposer la délivrance de certificats médicaux gratuits pour la pratique sportive en club sur la commune du Mont-Dore.
- **N°242/25 du 04 avril 2025,**
Modifiant l'arrêté n°82/25 du 17/02/2025 fixant les tarifs des droits d'entrée applicables aux spectacles organisés au centre culturel et au pôle artistique de la Ville du Mont-Dore pour les mois de mars à juillet 2025.
- **N°243/25 du 04 avril 2025,**
Accordant la gratuité du pas de tir de la Ville du Mont-Dore applicable à l'association Archerie Club du Mont-Dore pour l'organisation d'un tournoi le samedi 29 mars 2025.
- **N°244/25 du 04 avril 2025,**
Mise à disposition des salles de la Ville du Mont-Dore à l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques pour la période d'avril 2025.
- **N°246/25 du 08 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du petit théâtre du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables au Club Sportif et Artistique de Nouvelle-Calédonie (C.S.A.N.C) section théâtre pour l'organisation de son spectacle prévu, le samedi 26 avril 2025.

- **N°247/25 du 09 avril 2025,**
Mise à disposition de la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville du Mont-Dore à Prony Ressources Nouvelle-Calédonie, le mercredi 09 avril 2025.
- **N°259/25 du 11 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la piscine municipale de la Ville du Mont-Dore applicables à Madame Tepua CHABAL pour l'organisation d'un anniversaire le samedi 05 avril 2025.
- **N°284/25 du 14 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de spectacles du centre culturel de la Ville du Mont-Dore, applicables au Rassemblement - LR pour l'organisation d'une réunion politique publique.
- **N°285/25 du 14 avril 2025,**
Accordant la gratuité de la salle des communautés de la Ville du Mont-Dore sise au Vallon-Dore applicable au Groupe Scolaire de Plum pour l'organisation de son concours scolaire de lecture à voix haute.
- **N°286/25 du 14 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de spectacles du centre culturel de la Ville du Mont-Dore, applicables à l'APE du Groupe Scolaire Jacques CLAVEL pour l'organisation de sa projection cinéma prévue le mardi 24 juin 2025.
- **N°287/25 du 14 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de spectacles du centre culturel de la Ville du Mont-Dore, applicables à l'APE du Louis-Henri GALINIE pour l'organisation d'une projection cinéma prévue le mardi 26 août 2025.
- **N°293/25 du 16 avril 2025,**
Accordant la gratuité de l'espace cafétéria du centre culturel de la Ville du Mont-Dore applicable à la Banque Alimentaire de Nouvelle-Calédonie pour la tenue d'une buvette le vendredi 18 avril 2025.
- **N°294/25 du 16 avril 2025,**
Fixant les frais des droits d'entrée au concert organisé par la Banque Alimentaire de Nouvelle-Calédonie prévu dans la salle de spectacles du centre culturel de la Ville du Mont-Dore le vendredi 18 avril 2025.
- **N°295/25 du 16 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de spectacles du centre culturel de la Ville du Mont-Dore, applicables à l'Institut Spécialisé Autisme (ISA) pour l'organisation d'une projection cinéma prévue le vendredi 16 mai 2025.
- **N°296/25 du 16 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de spectacles du centre culturel de la Ville du Mont-Dore, applicables à la Société FAC PACIFIC pour l'organisation d'une réunion de présentation interne pour le personnel SLN prévue le mardi 22 avril 2025.
- **N°297/25 du 16 avril 2025,**
Accordant la gratuité de la Maison pour Tous "TA ALOFA" de la Ville du Mont-Dore applicable à l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques (ISEE) pour la tenue d'un point de collecte pour leurs contrôleurs recenseurs prévu du 22 avril au 22 mai 2025.

- **N°298/25 du 16 avril 2025,**
Accordant la gratuité de la Maison pour Tous "TA ALOFA" de la Ville du Mont-Dore applicable à la SEM SUD HABITAT NC pour l'organisation d'une réunion de travail prévue le jeudi 17 avril 2025.
- **N°299/25 du 16 avril 2025,**
Abrogeant l'arrêté 78/25 du 13/02/2025 fixant les frais de mise à disposition de la salle de danse du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore pour la tenue de cours privés de danse applicables à l'association Newcal fusion, durant l'année 2025.
- **N°301/25 du 17 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la piscine municipale de la Ville du Mont-Dore applicables à Monsieur Alain RIVIECCIO pour l'organisation d'un anniversaire le samedi 26 avril 2025.
- **N°310/25 du 23 avril 2025,**
Mise à disposition de la salle des commissions de l'Hôtel de Ville du Mont-Dore à la SAEML Mont-Dore Environnement, le mercredi 30 avril 2025.
- **N°317/25 du 25 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville du Mont-Dore, applicables au groupe "Génération Mont-Dore" le lundi 28 avril 2025.
- **N°320/25 du 25 avril 2025,**
Accordant la gratuité de l'annexe de proximité de la Ville du Mont-Dore sise à Saint-Louis applicable à l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques (ISEE) pour la tenue d'un point de collecte pour leurs contrôleurs recenseurs prévu du 22 avril au 22 mai 2025.
- **N°322/25 du 28 avril 2025,**
Mise à disposition de la salle des commissions de l'Hôtel de Ville du Mont-Dore à la SAEML Mont-Dore Environnement, le mercredi 18 juin 2025.
- **N°324/25 du 29 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables au groupe de musique "GOOD TIME", pour la tenue de répétitions musicales les mardis 13, 20 et 27 mai 2025.
- **N°325/25 du 29 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables à Madame Elodie FERRALI pour la tenue de répétitions musicales les mercredis 07, 14, 21 et 28 mai 2025.
- **N°327/25 du 29 avril 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore, applicables à Monsieur Laurent VERCAMER pour la tenue de répétitions musicales les lundis 12, 19 et 26 mai 2025.
- **N°333/25 du 07 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de spectacles du centre culturel de la Ville Mont-Dore applicables à l'association Ori Vahine pour l'organisation de son gala de danse prévu le samedi 14 juin 2025.
- **N°334/25 du 07 mai 2025,**
Fixant les tarifs des droits d'entrée applicables au spectacle "Voleurs de Pardon" organisé au petit théâtre du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore prévu le vendredi 06 juin 2025.

- **N°335/25 du 07 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de danse du pôle artistique de la ville du Mont-Dore pour la tenue de cours privés de danse country applicables à l'association New Caledonia Danse Country, durant l'année 2025.
- **N°336/25 du 07 mai 2025,**
Accordant la gratuité de la salle des communautés de la Ville du Mont-Dore sise au Vallon-Dore applicable à la Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJ EJ) pour l'organisation d'une réunion d'information prévue le jeudi 12 juin 2025.
- **N°337/25 du 07 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle des communautés de la Ville du Mont-Dore sise au Vallon-Dore, applicables à l'association Vivre au Mont-Dore pour l'organisation d'une réunion politique, prévue le lundi 28 avril 2025.
- **N°342/25 du 07 mai 2025,**
Mise à disposition des salles de la Ville du Mont-Dore à l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques pour la période d'avril et mai 2025.
- **N°343/25 du 14 mai 2025,**
Accordant la gratuité à l'association Rugby Club Mont-Dore pour l'utilisation du terrain de rugby "Christian BLANC" de la Ville du Mont-Dore pour l'année 2025.
- **N°344/25 du 14 mai 2025,**
Mise à disposition des salles de la Ville du Mont-Dore à l'Association des Diabétiques de Nouvelle-Calédonie pour l'année 2025.
- **N°345/25 du 15 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique au pôle artistique de la Ville du Mont-Dore applicables au groupe de musique Musical River, pour la tenue de répétitions musicales durant l'année 2025.
- **N°346/25 du 15 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique au pôle artistique de la Ville du Mont-Dore applicables au groupe de musique Amy tribute, pour la tenue d'une répétition musicale le jeudi 22 mai 2025.
- **N°347/25 du 15 mai 2025,**
Modifiant l'arrêté n°82/25 du 17/02/2025 fixant les tarifs des droits d'entrée applicables aux spectacles organisés au centre culturel et au pôle artistique de la Ville du Mont-Dore pour les mois de mars à juillet 2025.
- **N°348/25 du 15 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la piscine municipale de la Ville du Mont-Dore applicables à Madame Madeline CAMOIN pour l'organisation d'un anniversaire le samedi 17 mai 2025.
- **N°349/25 du 15 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du terrain de rugby "Christian BLANC" de la Ville du Mont-Dore applicables à la ligue de rugby de Nouvelle-Calédonie les vendredis 16, 23 et 30 mai 2025.
- **N°351/25 du 16 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du terrain de rugby "Christian BLANC", des dojos de la salle omnisports de Boulari ainsi que le stade "Victorin BOEWA" de la Ville du Mont-Dore, applicables à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré 3 pour des rencontres sportives durant l'année 2025.

- **N°352/25 du 19 mai 2025,**
Mise à disposition de la salle des commissions de l'Hôtel de Ville du Mont-Dore à l'association Biocaledonia, le jeudi 12 juin 2025.
- **N°354/25 du 21 mai 2025,**
Modifiant l'arrêté n°335/25 du 07/05/25 fixant les frais de mise à disposition de la salle de danse du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore pour la tenue de cours privés de danse applicables à l'association New Caledonia Danse Country, durant l'année 2025.
- **N°355/25 du 21 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore applicables au groupe de musique "GOOD TIME", pour la tenue de répétitions musicales les mardis 03, 10, 17 et 24 juin 2025.
- **N°356/25 du 21 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore applicables à madame Elodie FERRALI pour la tenue de répétitions musicales les mercredis 04, 11, 18 et 25 juin 2025.
- **N°357/25 du 21 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique au pôle artistique de la Ville du Mont-Dore applicables au groupe de musique Amy tribute, pour la tenue d'une répétition musicale les jeudis 05, 12, 19 et 26 juin 2025.
- **N°358/25 du 21 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique au pôle artistique de la Ville du mont-Dore applicables au groupe de musique Musical River, pour la tenue de répétitions musicales les mercredis 04, 11, 18 et 25 juin 2025.
- **N°359/25 du 21 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du studio de musique du pôle artistique de la Ville du Mont-Dore applicables à Monsieur Laurent VERCAMER pour la tenue de répétitions musicales les lundis 16, 23 et 30 juin 2025.
- **N°399/25 du 27 mai 2025,**
Mise à disposition de la salle des commissions de l'Hôtel de Ville du Mont-Dore au Groupement des Parents d'Elèves du groupe scolaire de Boulari, le lundi 26 mai 2025.
- **N°400/25 du 28 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la halle des sports "Jean-Claude KILIKILI" de la Ville du Mont-Dore applicables à la ligue régionale de Nouvelle-Calédonie de basket-ball pour un stage de sélection U12 et U13, du 18 au 22 juin 2025.
- **N°401/25 du 28 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition du stade "Victorin BOEWA" de la Ville du Mont-Dore applicables à la Fédération Calédonienne de Football pour l'année 2025.
- **N°402/25 du 28 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle omnisports "Timi SCHMIDT" de la Ville du Mont-Dore applicables à la ligue de tennis de table de Nouvelle-Calédonie le samedi 24 mai 2025.

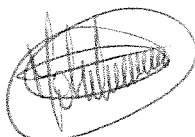
- **N°403/25 du 28 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle de spectacles du centre culturel de la Ville du Mont-Dore applicables à l'association Les Mamans Roses pour l'organisation de son spectacle prévu le samedi 05 juillet 2025.
- **N°405/25 du 28 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle des communautés de la Ville du Mont-Dore sise au Vallon-Dore, applicables à Monsieur le Député européen François-Xavier BELLAMY pour l'organisation d'une réunion politique, prévue le vendredi 30 mai 2025.
- **N°406/25 du 28 mai 2025,**
Fixant les frais de mise à disposition de la salle des communautés de la Ville du Mont-Dore sise au Vallon-Dore, applicables à Monsieur Alain DESCOMBELS, représentant du Rassemblement National en Nouvelle-Calédonie, pour l'organisation d'une réunion publique prévue le vendredi 30 mai 2025.
- **N°440/25 du 06 juin 2025,**
Accordant la gratuité à l'Association Sportive du Mont-Dore (ASMD) pour l'utilisation du terrain de football du stade Victorin BOEWA de la Ville du Mont-Dore pour l'organisation du tournoi U11.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

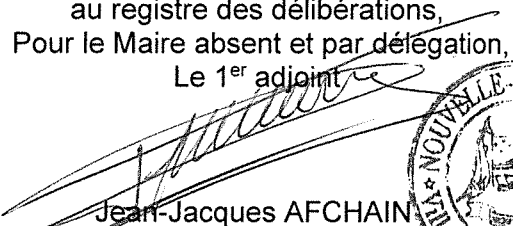
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 25 JUIN 2025

Le secrétaire de séance,



Fémia MOTUHI

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,
Pour le Maire absent et par délégation,
Le 1^{er} adjoint


Jean-Jacques AFCHAIN

